

mon honorable ami le ministre de l'agriculture qui a pris l'initiative de l'établissement d'une ferme-modèle dans la province d'Ontario. Je dis donc qu'au parti conservateur, revient le mérite d'avoir travaillé à développer l'industrie agricole dans ce pays.

Il y a une chose que j'ai oublié de dire, quand j'ai parlé des allégations faites par l'honorable député d'Oxford-sud (sir Richard Cartwright) au sujet des hypothèques qui grèvent les terres en culture de la province d'Ontario.

J'ai essayé de prouver, et je crois y avoir assez bien réussi, qu'il était à peu près impossible que ces calculs fussent exacts. Mais l'honorable député a ajouté qu'il avait lui-même fait une enquête qui lui avait fourni les conclusions communiquées par lui à la chambre, hier soir. J'ai peur qu'il n'ait pas tenu compte d'un fait ou deux qui peuvent sensiblement influencer sur les découvertes auxquelles l'ont conduit ses recherches dans les bureaux d'enregistrement de la province d'Ontario. D'abord, ceux qui connaissent le mode d'opérer des compagnies agraires, en matière d'hypothèques, surtout dans la province d'Ontario, confirmeront ce que je vais dire : Dans certains cas, quand l'hypothèque échoit, on peut obtenir un taux plus bas d'intérêt que celui que le débiteur a payé jusque-là, et il y a transfert d'hypothèque, ou bien la dette hypothécaire est augmentée, ou bien elle est remaniée d'une façon ou d'une autre, au moyen d'une nouvelle hypothèque sur la propriété, soit en faveur de la compagnie qui a fait le prix, soit en faveur d'une autre compagnie. Dans plusieurs de ces cas, à ma connaissance personnelle, les hypothèques sont restées non purgées pendant un grand nombre d'années et, comme question de fait, quand il ne reste peut-être plus qu'une balance de \$1,000 sur une dette hypothécaire, dans les registres des bureaux d'enregistrement, la propriété peut paraître grevée d'hypothèques pour un chiffre de dette de deux à trois milles piastres.

Je désire aussi attirer l'attention de la chambre sur cet autre fait que, dans la province d'Ontario, une grande partie des prêts faits aux cultivateurs et garantis par une hypothèque sur leurs terres sont payables par versements annuels. On ne consigne le paiement du principal sur ces hypothèques que lorsque celles-ci sont définitivement purgées ; et il est probable que, dans ses recherches mon honorable ami (sir Richard Cartwright) n'a pas tenu compte du fait qu'une grande partie des dettes hypothécaires qui paraissent peser sur les cultivateurs des endroits particuliers d'Ontario sur lesquels ont porté ses recherches était payée, et qu'au lieu des dettes considérables qui, d'après ses découvertes dans les bureaux d'enregistrement, grevaient ces terres, la proportion non payée n'était probablement que d'un quart de ce qu'indiquaient les registres.

Au cours de son discours, après avoir dit que la population agricole d'Ontario était stationnaire, ou virtuellement stationnaire, mon honorable ami a ajouté que dans la province du Manitoba, il n'y a qu'une famille par trois milles carrés de terre. Mon honorable ami, le député de Brant-sud (M. Paterson), renchérisant, a attiré l'attention de la chambre sur les prédictions faites par le très honorable chef du cabinet actuel et le ministre des chemins de fer d'alors, sir Charles Tupper, au sujet des possibilités du développement de l'agriculture dans le Manitoba et au Nord-Ouest. J'admets franche-

ment que les prévisions de ces messieurs, les espérances qu'ils caressaient quand ces déclarations furent faites en parlement ne se sont pas réalisées ; mais je demanderais aux honorables députés de la gauche si les déclarations faites, dans cette chambre et en dehors, par des hommes politiques marquants du parti libéral n'ont pas contribué à empêcher les gens d'aller s'établir dans le Manitoba et au Nord-Ouest. Il leur fait prendre une part du blâme qu'ils attachent à la non-réalisation de ces prédictions, basées sur des données fournies aux ministres, et reconnaître que cette non-réalisation n'est pas toute entière à l'acquit de ces derniers.

Mon honorable ami, le député de Brant-sud (M. Paterson) a consacré une grande partie de son discours à chercher à établir que la crise qui, à son dire et au dire de ses amis, sévit présentement parmi notre classe agricole surtout, est due aux impôts extraordinaires dont cette classe est frappée depuis l'avènement au pouvoir du cabinet actuel. Il a cherché à démontrer que si la dépense fut restée au chiffre où elle était quand l'ex-cabinet, à la suite de la volonté exprimée par le peuple canadien, dut quitter le pouvoir, la crise actuelle ne serait pas aussi forte qu'elle est. Nous avons entendu ces rangées tous les ans, ici ; tous les ans on a dit—et l'honorable député d'Oxford-sud l'a répété hier soir—que la politique du cabinet actuel tendait "à faire cinq cents millionnaires et à appauvrir 500,000 cultivateurs." Depuis qu'on a commencé à faire ces déclarations, nous avons eu deux élections générales dans le pays, et dans l'une et l'autre de ces élections, cette politique a reçu dans le verdict du peuple, une éclatante approbation.

Ce n'est pas tout : depuis les dernières élections générales, nous avons eu des élections partielles un peu partout dans le pays, et j'ose dire que l'histoire du Canada n'offre pas de période où la politique du cabinet ait reçu une approbation plus entière, plus parfaite et plus marquée que celle que la politique du cabinet actuel a reçue aux élections partielles qui ont eu lieu depuis les dernières élections générales. Je suis donc en droit de dire, M. l'Orateur, que ces messieurs, en parlant comme ils le font, de la dépense du gouvernement actuel et en cherchant à créer dans l'esprit des cultivateurs l'impression que la crise qui, à les entendre, existe dans le pays, est due à la politique et à la dépense extraordinaire du régime actuel, ne trouvent d'écho ni dans cette chambre ni dans le pays.

Je ne conteste en rien le fait que le chiffre de la dépense a beaucoup augmenté depuis l'avènement au pouvoir du cabinet actuel, mais il est tout naturel qu'il y ait eu augmentation du chiffre de la dépense à mesure que les ressources du pays se développent et que les demandes adressées au gouvernement s'élargissent d'année en année. Quelle a été la politique du cabinet actuel, comparée à celle du cabinet précédent ? Quand le cabinet présidé par l'honorable député d'York-est entra en fonction, il déclara qu'il se trouvait en face d'une succession qui entraînait une dépense extraordinaire, il reconnaissait la nécessité de certains travaux publics pour le développement du pays ; et cependant, quand il quitta le pouvoir pour être relégué dans la position qui lui convenait, dans l'opinion du pays, il n'avait virtuellement rien fait pour le développement de ce vaste pays. Quel a été le résultat de l'administration du cabinet actuel ? Nous avons aujourd'hui, de l'Atlantique au Pacifique, une grande route commerciale par voie ferrée ; nous